



PRIX SANTÉ ENTREPRENEURS 2023 :

HARMONIE MUTUELLE RÉCOMPENSE 6 ENTREPRENEURS ENGAGÉS POUR LA SANTÉ, LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Paris, le 07/12/2023 – *Engagée auprès de plus de 145 000 entrepreneurs en France, Harmonie Mutuelle, entreprise mutualiste à mission et membre fondateur du Groupe VYV, récompense chaque année, avec le Prix Santé Entrepreneurs, les projets d'entrepreneurs ayant la volonté d'améliorer leur santé mais aussi celle de leurs collaborateurs, de leur écosystème, et d'encourager les actions de solidarité entre entrepreneurs. Nouveauté de cette édition 2023 : la création d'un prix coup de cœur « Acteur de la transition écologique ». A la suite d'un vote public suivi du vote d'un jury, Harmonie Mutuelle dévoile la liste des six lauréats nationaux récompensés cette année.*

VALORISER LES INITIATIVES ENTREPRENEURIALES A IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Convaincue qu'intégrer la santé dans une démarche globale de performance est une condition de réussite et de pérennité entrepreneuriales, Harmonie Mutuelle valorise, à travers son Prix Santé Entrepreneurs, **les initiatives menées dans les territoires en faveur de la santé, du bien-être des entrepreneurs et de leur écosystème** (collaborateurs, clients...).

Pour cette édition 2023, un tout nouveau prix a été créé pour mettre en lumière une initiative entrepreneuriale au bénéfice de l'environnement, en adéquation avec la stratégie climat d'Harmonie Mutuelle adoptée en 2022 : **le Prix coup de cœur « Acteur de la transition écologique »**. Il vient s'ajouter au « Prix coup de cœur des délégués entrepreneurs Harmonie Mutuelle » et au « Prix coup de cœur des Experts Comptables » déjà existants.

« *En qualité d'Entreprise Mutualiste à Mission, engagée auprès des entrepreneuses, des entrepreneurs et de leurs salariés, nous mettons à leur service tout un collectif pour les écouter, les protéger et les accompagner dans leur vie professionnelle et personnelle. Pour la 4^e édition du Prix Santé Entrepreneurs, nous sommes toujours aussi heureux et fiers de pouvoir valoriser et soutenir les actions innovantes à impact positif sur la santé et la société. Une mission au cœur de notre raison d'être.* » déclare **Michel Caillet, président de la commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs, instance à l'origine du Prix Santé Entrepreneurs.**

LES SIX LAURÉATS NATIONAUX DU PRIX SANTÉ ENTREPRENEURS 2023



Crédit photo : Olivier Toussaint / Méchant Loup communication

(De gauche à droite, Michel Caillet, président de la Commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs ; Franck Gesbert, co-fondateur du cabinet Tiers&Tei ; Léticia Granger, présidente directrice générale du cabinet RenÊtre coaching ; Alice Michot, directrice commerciale de l'entreprise Reverso ; Clément Roquet, dirigeant de l'agence de communication OZEWEB ; Gervais Legras, dirigeant de l'entreprise Cocyval ; Noémie Rogeau , présidente directrice générale de l'entreprise 2R Aventure)

Les 3 premiers lauréats

- **Valoriser le management collaboratif** - 1^{er} prix attribué à l'agence de communication « OZEWEB » pour son projet « Objectif zéro tabou professionnel »

Porteur de projet : Clément ROQUET, dirigeant de l'agence de communication OZEWEB

Région : Centre Val-de-Loire

Récompense : 5 000 €

Présentation du projet : L'agence de communication globale OZEWEB expérimente le management collaboratif pour favoriser le bien-être de ses salariés. Elle fonde sa performance sur l'épanouissement, le sentiment d'appartenance et la flexibilité du temps de travail, pour s'adapter aux besoins de chacun. L'entreprise met ainsi en œuvre la transparence financière, propose la semaine de quatre jours de travail, la souplesse des horaires de travail et offre aux collaborateurs la possibilité de choisir leur matériel informatique. Des choix qui permettent de répondre aux attentes des nouvelles générations, de plus en plus nomades, et limiter le turnover.

Pour en savoir plus : <https://www.ozeweb.fr/>

- **Prendre soin des dirigeants et de leurs entreprises** - 2^e prix attribué à l'entreprise « Tiers&Tei » pour son projet éponyme

Porteur de projet : Franck GESBERT, co-fondateur du cabinet Tiers&Tei

Région : Normandie

Récompense : 2 500 €

Présentation du projet : Cette entreprise normande prend soin des dirigeants et de leurs entreprises à travers des actions de coaching, de consulting, de formation et d'oxygénation. Elle leur propose un accompagnement structurant, sécurisant et bienveillant, reposant sur une offre de services globale : bilan entrepreneurial, ateliers d'analyse de pratiques, séances de coaching, module de formation continue et séjours d'oxygénation.

Pour en savoir plus : <https://www.tiers-et-tei.fr/>

- **Préserver la qualité de l'expérience collaborateur - 3^e prix attribué à l'entreprise « Reverso » pour son projet « Remède intrinsèque »**

Porteur de projet : Alice MICHOT, directrice commerciale de l'entreprise Reverso

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Récompense : 1 500 €

Présentation du projet : L'entreprise Reverso propose des solutions immersives pour faire perdurer la qualité de l'expérience de travail des collaborateurs. Objectifs : détecter et résoudre les éventuels dysfonctionnements pour préserver l'harmonie au sein des équipes. Pour ce faire, le projet « Intrinsèque Design » conçoit un parcours sur-mesure d'ateliers et d'événements. Inspiré des sciences du vivant, des sciences sociales et des médecines douces, il mêle approche intuitive, méthodes pragmatiques et outils coopératifs.

Pour en savoir plus : <https://reverso.fr/>

Les Prix « coup de cœur » :

- **Collecter les biodéchets à vélo - Prix coup de cœur des délégués entrepreneurs Harmonie Mutuelle attribué à l'entreprise « Cocyval » pour son projet de « valorisation des biodéchets »**

Porteur de projet : Gervais LEGRAS, dirigeant de l'entreprise Cocyval

Région : Centre Val-de-Loire

Récompense : 1 000 €

Présentation du projet : À l'aide d'un vélo et d'une remorque électrique, Cocyval collecte les déchets organiques sans nuisances environnementales, puis les valorise en les transformant en ressources. L'entreprise lutte ainsi contre le gaspillage alimentaire tout en sensibilisant à l'économie circulaire et à l'usage du vélo en ville.

Pour en savoir plus : <https://cocyval.fr/>

- **Préserver l'équilibre de vie et le bien-être au travail - Prix coup de cœur des Experts Comptables attribué à l'entreprise « Club RenÊtre » pour son projet « RenÊtre coaching »**

Porteur de projet : Léticia GRANGER, PDG du cabinet RenÊtre coaching

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Récompense : 1 000 €

Présentation du projet : Avec son projet « RenÊtre coaching », l'entreprise Club RenÊtre accompagne les particuliers, les entreprises, les entrepreneurs et les organisations (institutions, TPE, associations...) dans la recherche de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Parmi les objectifs du projet : prévenir les risques de burn-out, rompre l'isolement des indépendants, mutualiser les compétences, gagner en confiance, tisser des liens professionnels de proximité et apprendre à se préserver pour trouver ou maintenir son équilibre de vie.

Pour en savoir plus : <https://www.renetrecoaching.com/>

- **Accompagner les employeurs et leurs collaborateurs vers une mobilité douce et durable - Prix coup de cœur « acteur de la transition écologique » attribué à l'entreprise « 2R Aventure » pour son projet « V'lease »**

Porteur de projet : Noémie ROGEAU, dirigeante de 2R Aventure

Région : Hauts-de-France

Récompense : 1 000 €

Présentation du projet : Avec son projet « V'lease », l'entreprise 2R Aventure offre à ses clients une approche « clé en main » de la mobilité durable en mettant à disposition des entreprises et de leurs collaborateurs, des vélos de fonction. Le service proposé par l'entreprise intègre notamment, un diagnostic de mobilité sur mesure, le conseil juridique et financier, la mise à disposition des vélos ainsi que la maintenance. L'objectif : augmenter l'utilisation du vélo dans les mobilités professionnelles.

Pour en savoir plus : <https://b2b.2raventure.com/fr/>

UNE SELECTION DEMOCRATIQUE EN DEUX ÉTAPES

➤ Une 1^{re} phase régionale

Du 1^{er} juin au 29 septembre 2023, 224 entrepreneurs ont concouru sur la plateforme en ligne **prix-sante-entrepreneurs.harmonie-boost.fr** afin de présenter les initiatives menées en faveur de la santé, du bien-être de leurs collaborateurs, clients et partenaires, et de la transition écologique.

Sur l'ensemble des régions représentées, les jurys régionaux, composés des membres de la commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs (élus de la mutuelle), des directeurs de région, des collaborateurs mais aussi d'entrepreneurs, ont retenu 34 candidatures. Cette sélection a été réalisée grâce à l'analyse de critères tels que l'impact positif sur la santé et l'environnement, l'innovation, l'engagement dans la durée en faveur de la santé ou encore l'action de solidarité entre entrepreneurs.

➤ Une 2^e phase nationale

Parmi les 34 candidatures retenues, les 3 premiers lauréats nationaux ont été élus à 50% par un vote public et à 50% par un vote des membres de la commission Harmonie Mutuelle Entrepreneurs. 3 autres projets ont été récompensés par le « Prix Coup de Cœur des délégués entrepreneurs Harmonie Mutuelle », par le « Prix Coup de cœur des Experts Comptables » et par le « Prix Coup de cœur acteur de la transition écologique ».

HARMONIE MUTUELLE, LA MUTUELLE QUI S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

Au sein du Groupe VYV, **Harmonie Mutuelle est la mutuelle des entreprises, mais aussi des entrepreneurs :**

- **Elle accompagne plus de 145 000 entrepreneurs** tout au long de leur vie professionnelle (protection santé-prévoyance, épargne-retraite, assurance multirisque professionnelle...) mais aussi personnelle et familiale (accès aux soins, maintien des revenus, assistance sociale...).
- **Elle s'engage auprès des structures qui leur viennent en aide** dès le démarrage de leur activité (**Réseau Entreprendre**), mais aussi lorsqu'ils rencontrent des difficultés (**Réseau APESA, Les Rebondisseurs français**).
- **Elle leur propose une solution de coaching dédiée, « Mon Accompagnement Entrepreneur » :**
 - « **Coaching Santé** » afin de préserver leur capital santé et prévenir les risques physiques et/ou psychologiques liés à leur activité.

- « **Coaching Pro** » pour optimiser leurs pratiques professionnelles et maximiser la performance de leur structure.
- « **Accompagnement RH** » pour répondre aux enjeux et problématiques RH de l'entrepreneur et l'aider à recruter.



À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

Pour répondre aux nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Harmonie Mutuelle, membre fondateur du Groupe VYV, propose et invente des solutions de solidarité qui donnent à chacun les moyens d'être acteur de sa santé et de la société. Une société qu'Harmonie Mutuelle veut plus inclusive, plus équitable et plus solidaire.

Acteur majeur du mutualisme en France, Harmonie Mutuelle s'engage aux côtés de plus de 70 000 entreprises et de 145 000 entrepreneurs qui veulent agir dans l'intérêt collectif. Elle les accompagne dans la protection et le développement de leur capital humain. Ses solutions assurantielles (en santé, prévoyance, épargne-retraite...) sont amplifiées par la création de liens sociaux et la mise en relation avec des pairs, des experts et des partenaires.

Acteur du temps-long et des transformations sociales et environnementales, Harmonie Mutuelle compte près de 5 millions de bénéficiaires et s'attache à gérer un système de redistribution financière (sous forme de soins, de prestations en santé et de placements alimentant l'économie réelle) et à réaliser des investissements (fonds d'amorçage, fonds capital développement) pour mettre en place des solutions digitales et technologiques en santé.

L'engagement de notre collectif de près de 7 000 salariés et élus, la pertinence de notre modèle et la puissance du Groupe VYV sont autant de forces sur lesquelles nous nous appuyons au quotidien, au cœur des territoires et des réseaux locaux, aux côtés des professionnels de santé et des partenaires économiques et sociaux.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*
[Harmoniemituelle.fr](https://www.harmoniemituelle.fr)



À PROPOS DU GROUPE VYV

Le Groupe VYV, pour une santé accessible à tous

Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV, 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France, développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV et ses maisons œuvrent au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 77 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, 5 200 collectivités territoriales et 17 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec plus de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV a fait du droit à la santé sa raison d'agir et défend ainsi une santé accessible à tous, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

En 2022, le chiffre d'affaires sur le périmètre combiné du groupe est de plus de 10 milliards d'euros (hors CA du pilier logement). L'activité assurance représente 7,6 milliards d'euros dont 5,8 milliards d'euros de cotisations santé et 1,6 milliard d'euros de cotisations prévoyance. VYV3, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements. En 2022, le volume d'activité consolidé généré s'élevait à 2,4 milliards d'euros.



www.groupe-vyv.fr



CONTACTS PRESSE

Thomas Marko & Associés

Vincent Rocenovic vincent.r@tmarkoagency.com 06 95 33 79 11

Mathieu Massimi mathieu.m@tmarkoagency.com 06 12 55 17 07

